

Aix-en-Provence, le 10 juillet 2009

Direction Générale Adjointe
Environnement Cadre de Vie,
Direction Collectes
Service Développement et Aménagement
Affaire suivie par Gil Kypréos
Tél. 04.42.90.66.31

[REDACTED]
LOT LES VERGERS

13320 BOUC BEL AIR

09CDM0361JP_GK_compostage_Bouc_Bel_Air_adm

OBJET : COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Monsieur,

Dans le cadre de la réduction des déchets ménagers à la source, la Communauté du Pays d'Aix a prolongé en 2009 la campagne de distribution de composteurs individuels démarrée en 2008.

Grâce à votre participation au compostage des déchets organiques, vous pourrez effectuer un geste pour l'environnement tout en entretenant votre jardin.

Une participation d'un montant de 10 euros vous est demandée pour l'acquisition du composteur. Afin de confirmer votre réservation, **veuillez nous adresser votre règlement par chèque pour un montant de 10 euros et libellé à l'ordre du Trésor Public dans l'enveloppe ci-jointe.**

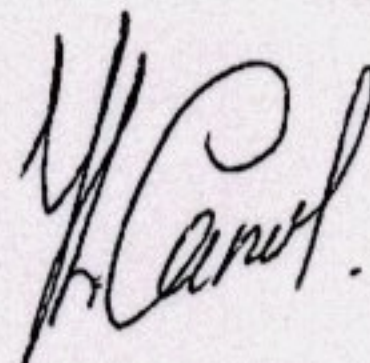
La date limite de réception de votre règlement dans nos services a été fixée **au 4 septembre 2009**. Compte tenu du planning de distribution préalablement établi, l'arrivée du chèque en dehors de ce délai renverra la distribution de votre composteur en 2010.

La dotation du composteur ne sera effective qu'après validation de l'encaissement du chèque. De même, compte tenu du fonctionnement de notre régie aucune remise de chèque ne pourra être acceptée lors des permanences.

Les animateurs du tri de la Communauté du Pays d'Aix distribueront les composteurs sur la commune lors de permanences qui auront lieu **du 18 septembre au 2 octobre 2009 (sauf le samedi et dimanche), sur le parking de la piscine Guy Drut de 13 h30 à 19h00.** Veuillez vous munir de la présente lettre comme justificatif de votre demande afin de faciliter cette distribution.

Ces agents vous expliqueront le fonctionnement du composteur et vous remettront également un bio seau et des documents d'information. Un suivi du projet sera effectué et des animations sur le compostage vous seront également proposées dans les prochains mois.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Monsieur Jean Louis CANAL
Vice Président de la Communauté du pays d'Aix
Délégué à la Collecte des Déchets Ménagers
Maire de Rousset